



La Celle Saint-Cloud

ATTESTATION DE DECISION TACITE DE NON-OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE

Je, soussignée Valérie LABORDE, Maire-adjoint déléguée à l'urbanisme de la Commune de La Celle Saint-Cloud,

Atteste qu'à défaut d'une décision expresse notifiée au demandeur avant le terme du délai maximum d'instruction, la demande de déclaration préalable, enregistrée sous le n° DP 78 126 25 G0078, déposée par M. Charles Gaudefroy de Mombynes le 04.07.2025 et complétée le 04.08.2025, a fait l'objet d'une décision tacite de non-opposition aux travaux demandés.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à La Celle Saint-Cloud,

P/Le Maire,
La Maire-adjoint déléguée à l'urbanisme

